

Ces berges qu'on appelle «ripisylve»⁽¹⁾

par Corinne BOURGERY *

Littéralement, la ripisylve se définit comme étant la formation constituée d'un ensemble de végétaux (arbres et arbustes) le long des cours d'eau.

Cette végétation prend un rôle particulier dans la mesure où elle participe à l'équilibre du milieu vivant et fragile qu'est la rivière. Bon nombre d'enjeux reposent donc sur l'entretien des berges plantées : la végétation y sera l'alliée de tous à condition de respecter quelques règles d'entretien ...

Des enjeux oubliés

Il aura fallu les épisodes climatiques exceptionnels de ces dernières années avec une succession de sécheresse et de fortes pluies pour alerter sur l'état dégradé des cours d'eau et sur les conséquences tragiques de leur manque d'entretien.

L'état d'un cours d'eau résulte des interactions de la nature et de l'homme, dans la mesure où il est un système dynamique directement influencé par le milieu terrestre environnant. Il est important de ne pas oublier que le cours d'eau érode naturellement son lit et ses berges, qu'il transporte des sédiments, qu'il inonde périodiquement les terrains riverains et que tous ces phénomènes normaux sont à l'origine des nombreux échanges entre milieux aquatiques et terrestres. Cette dynamique même du cours d'eau est à l'origine de la diversité des communautés végétales et ani-

males inféodés à ces milieux. C'est ainsi que la ripisylve ou formation végétale ligneuse et herbacée, jouant un rôle de transition entre le milieu aquatique et terrestre, revêt une importance toute particulière. Cette position «privilégiée» de lisière en fait une zone riche et fortement diversifiée d'un point de vue biologique et lui confère des rôles essentiels dans l'équilibre des rivières.

Outre les lieux d'abri, de reproduction et de nourriture qu'elle constitue pour les faunes aquatiques et terrestres, la ripisylve intervient directement dans la dynamique des cours d'eau en freinant les courants et piégeant les sédiments ainsi que dans la qualité des eaux en participant à une filtration des pollutions diffuses et à l'ombrage. Elle remplit encore des fonctions paysagère et économique par la production potentielle de bois et utilisation récréative.

C'est dire que les enjeux des opérations d'entretien d'un tel milieu, source d'équilibre et de maintien de la qualité globale des rivières et des paysages, sont primordiaux ...

Des outils législatifs pour la qualité des rivières

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 reconnaît enfin à la nature une place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Elle est en effet sous-tendue par deux principes forts :

- l'eau et les milieux aquatiques font partie du patrimoine commun de la nation,

- une gestion intégrée s'impose. Elle doit permettre la satisfaction des usages dans le respect des eaux libres naturelles et être mise en œuvre dans un cadre décentralisé, concerté et collectif.

Cette loi propose deux outils de planification, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, ou Sdage, élaboré par le comité de bassin à l'initiative du Préfet coordinateur. Les Sdage constituent un cadre de référence pour la politique de l'eau dans les bassins et définissent les orientations à portée réglementaire, les actions structurantes pour améliorer la gestion de l'eau, et les règles d'encadrement de la politique des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage). Les Sage sont élaborés par des commissions locales de l'eau, créées par le Préfet. Ce sont des outils de ges-



Photo 1 : Le manque d'entretien peut avoir des conséquences très graves sur l'état des cours d'eau

Photo C.F.P.F.

* Centre de formation Professionnelle Forestière C.F.P.F.
BP 7- 26780 Châteauneuf-du-Rhône
Tél : 04-75-90-77-33
Fax : 04-75-90-70-42

(1) - Ce texte est extrait du n°9, mai-juin 1995 de « Ligne Verte »

tion opérationnels pour les collectivités locales en vue de rechercher plus de cohérence technique et institutionnelle (avec une évaluation des résultats tous les 5 ans).

Ces nouveaux outils vont bien dans le sens d'une préservation d'un patrimoine commun, l'eau, mais au fond, à qui incombe l'entretien au quotidien ? En principe, l'obligation d'entretenir les cours d'eau s'attache à la propriété du lit. Dans le cas de cours d'eau domaniaux, soit 16 950 km en France, c'est l'Etat qui est propriétaire. Pour les 260 000 km de cours d'eau non domaniaux, les propriétaires riverains (particuliers, communes, etc ...) sont normalement chargés de l'entretien. C'est un peu là que le bât blesse depuis des années dans la mesure où les riverains font souvent défaut et où il est nécessaire que les collectivités s'y substituent ...

Techniques et compétences au service des cours d'eau

Réfléchir avant d'entretenir

L'absence de travaux réguliers d'entretien de la part des riverains conduit bien souvent à une véritable restauration des berges, étape pré-



Photo 2 : Une palette de techniques végétales est à la disposition de l'aménageur pour assurer la protection des berges

Comment définir le génie végétal ?

Par **Bernard Lachat**, ingénieur expert du bureau d'études Biotec, Suisse.

Le génie végétal est une science hybride dans la mesure où il fait appel à des connaissances issues d'horizons divers. Ses fondements puisent dans la connaissance de la physiologie végétale et, plus particulièrement, dans le mode de croissance et de développement de certains végétaux.

Ainsi le génie végétal exploite non seulement comme modèle les capacités naturelles du végétal, mais il utilise ce dernier comme matériel de base à la construction d'ouvrages. Il aide l'écologue et l'ingénieur à résoudre des problèmes techniques d'érosion grâce à l'utilisation de végétaux. De par les exigences écologiques des végétaux, les domaines d'activités possibles sont les talus (chemin, route, voie ferrée, ravin, ...), les berges de cours d'eau, lacs, étangs ... et les diverses zones à aménager naturellement.

lable à la mise en œuvre des opérations d'entretien régulier. C'est pourquoi, avant d'intervenir, il est nécessaire de définir et programmer des actions raisonnées, respectueuses du milieu et soucieuses de ne pas contre-carrer la dynamique même du cours d'eau.

L'entretien au quotidien

L'entretien régulier est le seul moyen d'éviter des aménagements lourds et fréquents ; c'est donc faire le

choix de réaliser des travaux moins agressifs pour le milieu naturel et moins coûteux pour la collectivité. La qualité et la pérennité de la ripisylve dépendent de principes techniques simples et de leur bonne exécution.

Ainsi, gérer la ripisylve au quotidien consiste principalement à :

- élaguer ou couper les branches basses,
- abattre les arbres morts et/ou ceux qui menacent de tomber,
- recéper les sujets trop vieux sur des essences bien implantées et capables de rejeter de souche,
- débroussailler pour faire émerger de jeunes sujets d'avenir en favorisant la diversité des espèces et des strates,
- renforcer éventuellement la végétation existante par des plantations ou des bouturages d'essences adaptées (aulnes, saules, frênes ...),
- éviter de favoriser des essences déstabilisant les berges telles que les peupliers de culture ou les conifères (système racinaire mal adaptés au maintien des berges) ou les espèces colonisatrices (renouées du Japon).

A ces opérations menées sur les berges viennent se greffer des actions concernant le lit de la rivière telles que l'enlèvement des embâcles, la gestion des atterrissements qu'il convient

d'araser sans nécessairement les enlever, ou encore le fau cardage, c'est-à-dire la limitation du développement de la végétation aquatique ou semi-aquatique.

Le «génie végétal» au secours des berges ...

Une bonne gestion de la ripisylve englobe également les aménagements de berges indispensables à leur maintien, voire leur protection lorsque se posent des problèmes d'érosion. Des solutions «lourdes» et plus dévastatrices que bénéfiques ont trop souvent été mises en œuvre, là où les techniques anciennes, basées sur l'utilisation du végétal dans ses diverses formes auraient très largement permis d'allier aménagement efficace et respect de l'environnement. Le «génie végétal» offre une large palette de possibilités et a très largement su l'adapter à la problématique moderne des cours d'eau (voir encadré).

Pas de restauration et d'entretien de cours d'eau adaptés sans l'intervention de techniciens avertis

Les interventions, même simples et régulières doivent se programmer et être exécutées dans les règles de l'art. Il ne suffit pas d'embaucher une équi-

pe non qualifiée, de préférence avec des statuts précaires, et de lui fournir quelques outils, pour répondre aux besoins d'entretien d'un milieu, rappelons-le, particulièrement fragile Non, il est essentiel que des techniciens spécialisés puissent aider les maîtres d'ouvrage (communes, syndicats intercommunaux, ententes interdépartementales, départements, etc ...), à définir des programmes techniquement et financièrement adaptés, à choisir des entreprises compétentes, à surveiller les travaux, voire à participer à leur réalisation avec des équipes de terrain. Des formations bien ciblées existent depuis plusieurs années pour ce type de profil (voir encadré).

De nouveaux métiers pour l'avenir du patrimoine EAU ! ...

expérience professionnelle. A l'issue de la formation, ils se voient délivrer un certificat de stage.

Au programme :

* Acquisition des connaissances liées au milieu rivière (théorie et applications pratiques)

- écologie

- hydraulique et hydrologie

- cartographie et topographie

- botanique appliquée aux cours d'eau

- zoologie

- chimie de l'eau

- milieu professionnel et législation

- techniques d'aménagement de cours d'eau

* Acquisition des techniques de chantier

- apprentissage et mise en œuvre des techniques

- inventaire et estimations des coûts de travaux

- réalisations de chantiers d'entretien et d'aménagement

- stage pratique en entreprise.

De nombreux modules courts bien spécifiques sont également proposés sur ces thèmes au C.F.P.F.

C.B.

Bibliographie

* Guide de protection des berges de cours d'eau en techniques végétales - B. Lachat - Ministère de l'environnement - 1994

* «La végétation aux abords des rivières : source de vie et d'équilibre» - Ministère de l'environnement, 1995 - L. Maridet, Cemagref - M.P Collin-Huet, Ministère de l'environnement, Direction de l'Eau

* «Entretien régulier des rivières» - Guide technique - Agence de l'eau Adour Garonne - Rivière Environnement

* «Au bord de la rivière, des arbres à entretenir» - Agence de l'Eau Seine-Normandie

* «De nouvelles techniques pour éviter l'érosion des berges» - C. Bourgery - Arbre actuel n° 10 - Janvier 94



Photo 3 : Les «nouveaux» métiers de la rivière nécessitent une formation spécialisée et des techniciens compétents

Photo C.F.P.F.